

**SESSIONI URDINARIA DI U 2019**

**RIUNIONI DI U 4 di luddu di u 2019**

**N° 2019 / M2/ 06**

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA JEAN-FRANCOIS GIFFON  
À nomu di u gruppu « Custruimu l'Avvene »**

**Ughjettu** : Politique de lutte et de prévention contre les stupéfiants

Madame la Conseillère exécutive en charge de la santé et du social,

Il n'est pas un seul jour sans que la presse locale relate des saisies ou des histoires de trafic de drogue sur notre territoire, et ce de façon toujours plus importante. Cela fait désormais une vingtaine d'années, que ce « fléau » s'est enraciné durablement dans la société corse. Et ce au point de ne plus faire parler de lui, outre les faits d'actualité.

Depuis deux mandatures, rares ont été ceux qui ont osé soulever cette problématique. Il y eut, en 2016, Madame Filippi pour le groupe Front National, en 2017 ce fut au tour du groupe Corsica Libera de s'en saisir. Et l'an passé notre Assemblea di a Ghjuventù a fait voter une motion (Motion N° 2018/022) demandant à l'Assemblée de Corse comme à la Collectivité de Corse de prendre à bras-le-corps cet enjeu, et notamment grâce aux anciennes compétences départementales, qui vous sont maintenant dévolues.

Tous ont appelé à se saisir de cette problématique de santé publique, mais, depuis de l'eau est passé sous les ponts. Nous sommes bien loin du temps des collectifs comme A Drogha Fora et des mobilisations étudiantes.

Comme le rappelaient Jean Philippe Vigot, directeur régional des douanes, et le Procureur de la République de Bastia, Caroline Tharot « il n'y a plus d'exception corse », les plantations de cannabis ne cessent de fleurir et de se multiplier, tout comme les saisies d'héroïne. Les interpellations touchent désormais autant le rural que l'urbain.

Les saisies de cocaïne, elles aussi, ont explosé passant de 6.8kg moyen en 2010 à 24kg en 2017, de même pour le cannabis passant de 54.7kg en 2010 à 112kg en 2017

Le nombre d'interpellations pour trafic et usage-revente de cannabis par habitant culmine en Corse et en Île-de-France.

Selon l'OCRTIS, la Corse est largement en tête en consommation et interpellation pour ce qui concerne l'héroïne, la cocaïne et l'ecstasy, avec une moyenne en Corse de 7.8 contre une moyenne de 2 pour le reste du territoire.

Rapport conforté par l'OFDT concernant la cocaïne, où la Corse plafonne avec les Haut-de-France. En 2014, les jeunes corses de 17 ans, faisaient également parti du haut du panier, en ce qui concerne l'expérimentation d'amphétamine.

L'enquête sur la Santé et les Consommations lors de l'Appel de Préparation À la Défense de 2017 pointe une augmentation entre 2014 et 2017 des expérimentations de cannabis pour les jeunes de 17 ans, passant de 6% à 15%. Quant aux expérimentations des autres substances, elles ont en grande partie diminué, sauf dans 4 régions dont la Corse.

Mais de toutes ces données, un point doit vous alerter, c'est la difficulté avec laquelle, elles sont réunies. Ce qui représente une marge d'erreur non négligeable, et auxquels les compétences Santé de la Collectivité Unique doivent répondre.

Tous ces éléments ne sont que les parties immergées de l'iceberg, la partie intangible devrait nous effrayer d'avance.

Si aujourd'hui, je me permets de remettre une fois encore ce sujet sur la table, c'est que la drogue est une dépendance, une aliénation de l'esprit et du corps, et qu'il n'y a pas de libération nationale, point d'émancipation sans délivrance de la matière.

J'en veux pour exemple, les guerres de l'opium en Chine, qui ont vu l'asservissement d'un peuple pour prendre contrôle du pays et de son économie par la drogue.

La drogue est un cancer qui gagne du terrain chaque jour. Elle est mortelle pour les consommateurs, mais nourrit aussi une économie occulte qui engendre elle-même son lot de victimes. Il est question ici de vie et de mort.

Une large partie des jeunes corses et moins jeunes souhaiteraient savoir comment allez-vous vous saisir de cette question de Santé. Et ce, notamment dans le cadre des nouvelles compétences, comme celles concernant la prévention.

Une vraie politique de lutte, est-elle envisageable, autour d'un triptyque prévention, soin et suivi, comme l'a fait le Conseil Départemental de la Somme en 2011 ?

Toute la charge de la prévention, doit-elle reposer sur le milieu associatif, doit-on continuer à faire porter la charge à quelques médecins, infirmiers et animateurs ?

Dans le projet de société dont vous semblez disposer, quid de la dépénalisation du cannabis, sujet à l'actualité brûlante. L'Assemblée de Corse et le Conseil exécutif conjoints, peuvent-ils prendre une position claire et limpide, si possible contraire à celle prise par Yannick Jadot, au vu des associations effectuées pour les élections européennes ?